

## MARTELANGE

# Christian Pinson enchante la cité

**Christian 1<sup>er</sup> présidera les 28 février et 1<sup>er</sup> mars** prochains les festivités carnavalesques de la cité ardoisière. Il succède à Joël Arens.

Depuis quatorze ans déjà le carnaval de Martelange connaît chaque année un succès grandissant. Il est devenu pour bien des Martelangeois, pour les voisins grand-ducaux, pour les nombreux amateurs de folklore populaire de la région d'Arlon, une manifestation à ne manquer sous aucun prétexte.

Le samedi 28 février, les anciens princes Joël Arens, Christophe Piette, Yoann Thiltgen, Serge Henriche, Patrice Gillet, Rudi Room, Serge Stouvenaker, René Dewalque, Joël Blum, Jean-Claude Thiltgen et Philippe Van den Abbeel mettront tout d'abord à l'honneur les bénévoles qui apportent leur contribution à la réussite des festivités carnavalesques dans la cité du schiste. Les festivités officielles débu-



Christian 1<sup>er</sup>, la princesse Patrica et les petits princes Floriant, Alyson et Olga.

teront le samedi à 17h avec l'intronisation de Christian 1<sup>er</sup>. Samedi et dimanche lors du cortège, le prince sortant, Joël Arens, dit «Schulz 1<sup>er</sup>», sera mis une dernière fois à l'honneur par l'Amicale des princes présidée par Philippe Van den Abbeel. Il sera invité

comme ses prédécesseurs à saluer la foule du haut de la pittoresque voiture hybride du garagiste Joël Blum.

C'est donc Christian Pinson, âgé de 45 ans, qui succédera à Joël Arens. Christian Pinson est gestionnaire et responsable du personnel à la station es-

sence et du magasin d'alcools et cigarettes de Philippe Van Den Abbeel, premier prince carnaval.

Bien qu'originaire de Libramont, le futur prince Christian habite la cité ardoisière depuis quatorze ans. La cour princière de Christian 1<sup>er</sup> sera composée d'une quarantaine de personnes du célèbre groupe des «stationnautes» dont il est le dynamique président depuis six ans. Il aura à ses côtés sa compagne la princesse Patricia Cobraiville et les petits princes Floriant Simon (12 ans), Alyson Pinson (9 ans) et Olga Cobraiville (4 ans).

Les enfants ne seront certes pas oubliés car le samedi à 14h aura lieu au centre culturel le carnaval des enfants. À 16h30 est prévue la remise des prix du concours de dessins, 17h, intronisation officielle par le bourgmestre Daniel Waty du 14<sup>e</sup> prince; à 18h, le traditionnel verre de l'amitié offert par l'administration communale, à 19h45, tout à côté du terrain de football, le grand feu sera bouté par tous les princes réunis, grand feu suivi d'une soirée dansante; une organisation de

**Christian 1<sup>er</sup> est originaire de Libramont. Il habite Martelange depuis 14 ans.**

la Royale Union sportive de Martelange.

Le grand cortège carnavalesque aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mars à partir de 14h30 au départ du centre culturel: plus de vingt chars, fanfares et groupements sont d'ores et déjà annoncés. Le cortège se formera comme chaque année sur l'esplanade du centre culturel à la route de Radelange, empruntera ensuite la grand-rue, rue de l'Église, rue des Bouchers pour se disloquer au centre culturel. La journée dominicale se terminera par un grand bal sous chapiteau et cela à partir de la fin du cortège, à 17h. ■

J.-C. F.

► Contacts: Martelange carnaval ASBL, Thierry Simon, 0494 840584, Amicale des princes: Michel 1<sup>er</sup>, 0497 212287 ou Philippe 1<sup>er</sup> 0478 496174.

## ARLON

## Trois chorales pour trois œuvres

La cinquième édition de «Chante! Rêve...» aura lieu le 25 avril, à la salle des fêtes de l'ISMA. Les bénéficiaires iront à 3 associations.

● Jean-Claude FONCK

Cette année encore, le groupe vocal Chœur en portée, dirigé par René Burnotte, de Nothomb (Attert), en association avec la chorale L'Amitié sous la direction d'Hélène Leire, et Les Rosignolets dirigés par Samuel Raynal, organiseront la 5<sup>e</sup> édition de «Chante! Rêve...».

Ce concert a pour but de faire connaître des associations qui œuvrent pour des enfants malades ou atteints de leucémie dans notre province.

### Pour trois associations

Les bénéficiaires de cette soirée seront donc redistribués à trois associations de la région. Il s'agit de Salus Sanguinis qui travaille à améliorer le confort de la vie des enfants en milieu hospitalier et à leur offrir des vacances; Mistral Gagnant qui tente de réaliser un des rêves d'enfants malades et enfin à l'APEDAF qui est l'Association de parents d'enfants déficients auditifs francophones. Cette association œuvre pour



Les trois chorales réunies à la salle Ysaïe lors d'une répétition en commun pour le concert du 25 avril prochain à l'ISMA.

l'intégration des enfants malentendants dans les écoles, elle cherche à financer des aides pédagogiques pour ces écoliers moins privilégiés.

### Le rêve se brise

Elle organise également des séances contées et signées à la bibliothèque d'Arlon, le deuxième samedi du mois, de

15 à 16h.

La responsable de l'opération Martine Burnotte-Ney précise: «Nous aimerions tous que nos enfants soient préservés de la maladie et du handicap. Malheureusement, les progrès de la médecine, même si l'on est soigné de mieux en mieux, ne peuvent les épargner totalement. Pour ces enfants le rêve se brise. C'est donc

pour venir en aide à ces enfants que ces trois chorales se sont unies pour créer un véritable élan de solidarité autour d'une soirée musicale unique et de haute qualité.»

Cette cinquième édition de «Chante! Rêve...» aura donc lieu à la salle des fêtes de l'institut Sainte-Marie, 33, rue de Bastogne à Arlon, le 25 avril,

dès 20h. ■

► Martine Ney (063 21 92 86). Le prix d'entrée au concert est fixé à 10€ (5€ pour les moins de 13 ans). Ceux qui ne pourraient être présents, mais qui désirent aider ces trois associations de la région peuvent faire un don au compte n° 035-5034299-40 ouvert pour «Chante! Rêve...».